

## Composter pour diminuer le poids de la poubelle

Après le tri, l'utilisation d'un composteur est la meilleure façon de diminuer le poids de la poubelle. Il faut donc accélérer la distribution des composteurs qui sont disponibles depuis début janvier au Syntoma. Rappelons que c'est un moyen de diminuer jusqu'à 30% du poids de la poubelle des déchets ménagers. Même si nous sommes bien équipés en composteurs sur le territoire, une nouvelle procédure de distribution a été mise en place par le Syntoma.

**Commander directement votre composteur** (coût : 15 €) par mail à [contact@syntoma.org](mailto:contact@syntoma.org) ou en faxant votre demande au Syntoma au 04 66 77 90 88. Le Syntoma livrera directement en mairie pour une mise à disposition rapide.

### RAPPEL :

#### Qu'est-ce le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence de l'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

#### Les conditions d'un compostage réussi :

La réussite du compostage dépend du soin que vous y apporterez : pour assurer la dégradation des déchets, une bonne aération du compost par des brassages périodiques et une vérification de l'humidité sont nécessaires. Il pourra être incorporé dans le sol au bout de 3 à 4 mois.

#### A mettre dans un composteur :

##### Déchets de cuisine :

Restes de fruits et légumes, épluchures, pain, essuie-tout, serviettes en papier, filtres à café, sachet de thé ou d'infusion

##### Déchets de jardin :

Mauvaise herbe sans graine, branchages de petites tailles, fleurs coupées ou séchées, plantes séchées, feuilles, tontes de gazon et taille de haies en quantités limitées

##### Autres :

Sciure de bois non traité, cendres de bois éteintes et sèches.

Au printemps les micro-organismes se réveillent. La température du compost augmente par la fermentation des matières riches en oxygène et en eau. C'est la meilleure période pour composter...

**Alors il est temps de se mettre au compostage !**



## Quelques chiffres

La production moyenne de déchets pour un habitant de la Communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises en 2013



- Encombrants : 84,4 kg
- Ordures ménagères résiduelles (poubelle grise) : 291,3 kg
- Emballages et papiers (poubelle jaune) : 42,4 kg
- Verre : 34,3 kg

### Chiffres annuels en tonnes

	2012	2013	évolution
ordures ménagères résiduelles (poubelle grise)	3952,9	3761,94	-4,80 %
encombrants (déchèterie)	1232,14	1089,24	-11,60 %
verre	396	443,02	+11,90 %
emballages (sacs et bacs jaunes)	485,88	547,14	+12,60 %



**Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises**

**Adresse :** Place du 8 mai 1945 - BP 114 - 34190 GANGES

**Téléphone :** 04 67 73 78 60 - Télécopie : 04 67 73 78 62

**E-mail :** [contact@cdcgangesumene.fr](mailto:contact@cdcgangesumene.fr) - Site : [www.cdcgangesumene.fr](http://www.cdcgangesumene.fr)

**Bureaux ouverts du lundi au vendredi - De 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**